

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 31 mars 2023

Présents :

- Gildas GUYADER
- Jacques TROËL
- Jean-Philippe SEGUIN
- Emmanuelle MARESCA
- Catherine LE PROVOST
- Laurence GUEGAN
- Kevin LE COENT
- Claudine CAUMONT
- Maxime LE LEPVRIER
- Katy COSQUER

La réunion est présidée par Gildas GUYADER.

1- Compte de gestion commune 2022

Validation des comptes effectués par le comptable public.

2- Compte administratif commune 2022

Dépenses de fonctionnement = 303 359.61 €

Charges à caractère général : 92 385.26 €
Charges de personnel : 146 575.83 €
Autres charges de gestion courante : 51 248.55 €
Charges financières : 1 162.14 €
Charges exceptionnelles : 471.54 €
Opération d'ordre entre section : 11 516.29 €

Recettes de fonctionnement = 410 414.24 €

Atténuation de charges : 6 639.17 €
Opérations d'ordre entre section : 36 476.38 €
Produits services et ventes : 16 009.10 €
Impôts et taxes : 184 247.84 €
Dotations, participations : 118 577.21 €
Autres produits de gestion courante : 43 768 €
Produits financiers : 1.62 €
Produits exceptionnels : 4 694.92 €

Dépenses d'investissement = 276 658.93 €

Emprunts : 22 081.44 €
Dépôts et cautionnements : 250 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections : 36 476.38 €
Installations, matériel et outillages techniques : 63 966.72 €
Constructions : 113 332.72 €
Immobilisations corporelles : 40 551.67 €

Recettes d'investissement = 400 178.63 €

Excédent fonctionnement capitalisé 2021 : 117 925.29 €
Dépôts et cautionnements : 560 €

FCTVA : 35 322.05 €
Opérations d'ordres de transfert entre sections : 11 516.29 €
Constructions : 234 855 €

Comptes administratifs votés à l'unanimité.

3- Affectation du résultat commune 2022

Résultat net de fonctionnement : 107 054.63 €
Excédent d'investissement : 67 706.66 €
Inscription au budget en recette d'investissement : 107 054.63 €

Affectation du résultat votée à l'unanimité.

4- Taux d'imposition 2023

Maintien des taux d'imposition 2022 pour l'année 2023
Taxe foncière propriétés bâties : 41.11 %
Taxe foncière propriétés non bâties : 66.96 %
Taxe d'habitation : 15.36%

5- Budget commune 2023

Dépenses de fonctionnement = 357 493 €

Charges à caractère général : 117 380 €
Charges de personnel : 154 310 €
Autres charges de gestion courante : 51 410 €
Charges financières : 700 €
Dépenses imprévues : 9 043 €
Charges exceptionnelles : 0 €
Opération d'ordre entre section : 9 800 €
Virement à section d'investissement : 14 850 €

Recettes de fonctionnement = 357 493 €

Produits services et ventes : 14 250 €
Impôts et taxes : 187 243 €
Dotations, participations : 113 000 €
Autres produits de gestion courante : 43 000 €

Dépenses d'investissement = 283 596.29 €

Dépenses imprévues : 18 657.14 €
Emprunts (capital) : 15 000 €
Cautions : 1 000 €
Travaux en régie : 35 000 €
Travaux du SDE : 11 600 €
Installations, matériel et outillages techniques : 89 850 €
Constructions : 100 289.15 €
Immobilisations corporelles : 12 200 €

Recettes d'investissement = 283 596.29 €

Excédent investissement reporté : 67 706.66 €
Virement section fonctionnement 2023 : 14 850 €
Excédent fonctionnement capitalisé 2022 : 107 054.63 €
FCTVA : 10 000 €

Travaux du SDE 2008 : 500 €
Travaux du SDE 200-2011-2014 : 1 790 €
Amortissements assainissements : 7 510 €
Contrat de territoire 2022-2027 : 49 570 €
Fonds de concours CCKB – MAM : 24 000 €
Constructions : 24 615 €

6- Validation devis voirie 2023

Prévues dans le programme de voirie : routes communales de Keraugen et Roc'h An Tan.
Devis de BERTHO TP validé pour un montant de 38 271 € TTC
Seront prévus les empièvements des chemins à Jarnay, Penfel, Collérédo, Boden et de la carrière.

7- Validation devis SDE : rénovation éclairage public rue de Prad Bras et rue de la Fontaine

A la suite de l'effacement des réseaux EP sur la commune, il convient de rénover l'éclairage public rue de Prad Bras et rue de la Fontaine.
SDE 22 prend en charge une partie, restera à la charge de la commune la somme de 11 555.56 €

8- Validation devis AZ publicité : panneau de la cartographie de la commune

Panneau de la cartographie de la commune (1,50 m x 1 m) : devis AZ publicité (maquettage, rdv pour le projet, impression numérique) : 3 612 € TTC, validé par le conseil municipal.

9- Validation devis ASI : mise en conformité sécurité incendie

Mise en conformité sécurité incendie pour la salle des fêtes et école (remplacement batterie alarme incendie, divers panneaux affichage, télécommandes électriques universelles, main d'œuvre, ...), devis ASI d'un montant de 2 107.14 € validé par le conseil municipal.

10- Validation SARL Saint Jalmes : rénovation toiture cantine

Changement toiture de la cantine (panneaux sandwich isolés) : devis Saint Jalmes du HAUT CORLAY à hauteur de 15 366 € TTC, accepté par le conseil municipal.

11- Questions diverses

Nouvelle demande de subvention de la part de l'association Ô comme 3 pommes, accordée pour un montant de 100 €.

Achat de 2 panneaux d'affichage extérieurs : 600 €

Budget SIVU : jeudi 13 avril